Trois Frontières

Verral Fabricant alsacien depuis 1979
VÉRANDAS-PERGOLAS-CARPORTS-STORES
ATELIER ET SHOW-ROOM 18 RUE DE POLOGNE RIXHEIM
03 89 55 24 26 - www.verral.fr
423158800

https://c.lalsace.fr/environnement/2025/09/12/contamination-aux-pfas-l-eau-potable-pour-quatre-communes-sur-onze

Environnement

Pfas : Saint-Louis agglo fait le point

Le préfet du Haut-Rhin Emmanuel Aubry a annoncé, mardi 9 septembre, lors d'un point presse à Saint-Louis, avoir pris un arrêté levant l'interdiction de consommation de l'eau potable pour les habitants jugés sensibles dans quatre des onze communes de Saint-Louis agglomération (SLA) pour lesquels l'eau est déjà traitée et conforme aux normes réglementaires.

Un journaliste suisse a apporté ce témoignage étonnant : il a vu un motard alsacien avec un grand bidon s'approvisionner en eau potable à Bâle… « Assurément marginal », a indiqué Jean-Marc Deichtmann, président de Saint-Louis agglomération (SLA), lors de la conférence de presse du mardi 9 septembre avec le préfet du Haut-Rhin. Mais symptomatique des inquiétudes que la contamination de l'eau potable par les Pfas (polluants éternels) a fait naître parmi les habitants des onze communes concernées par les restrictions de consommation mises en place depuis le mois d'avril.

Un retour à la normale avant fin 2025

Onze jusqu'à ce mardi 9 septembre, date de l'arrêté préfectoral qui lève ces restrictions à destination des personnes vulnérables pour quatre communes, Hésingue (hors zone industrielle du Liesbach), Bartenheim, Rosenau et Kembs, qui retrouvent donc un usage normal de l'eau. Cela parce que le traitement choisi, celui aux charbons actifs, s'est montré efficace et a permis d'obtenir des analyses conformes aux normes devant entrer en vigueur en janvier 2026.

Les unités mobiles de traitement (UMT) fonctionnent, donc, pour deux des trois sites concernés par la pollution. Restent les trois puits de Saint-Louis qui approvisionnent les sept communes restantes. Jean-Marc Deichtmann, qui a salué l'ensemble des partenaires ayant permis ces avancées, y compris le délégataire Veolia, prévoit un fonctionnement normal d'ici la fin de l'année, voire fin novembre, si tout va bien. Après le provisoire, viendra le définitif…

Pas de hausse du prix de l'eau… avant 2027

Les trois sites seront équipés de stations de traitement pérennes - la pollution devant persister de longues années, avec ces polluants dits éternels. « Ce devrait être le cas à la fin du premier semestre 2027 », a annoncé Jean-Marc Deichtmann. Et à plus long terme ? Des études sont en cours, à la fois pour développer des interconnexions avec les voisins de SLA, et pour trouver de nouvelles sources d'approvisionnement.

Pour le traitement actuel et à venir de l'eau, le financement est plus que considérable pour une collectivité comme SLA. Soit entre 19 et 20 millions d'euros (M€), répartis ainsi : 6,5 M€ pour les UMT, 13 à 13,5 M€ pour les unités pérennes. À cela, il faut ajouter une somme annuelle de 600 000 € de frais de fonctionnement. Le président de l'agglo se dit soulagé par les soutiens déjà engrangés qui ne couvriront cependant pas toutes les dépenses. Des augmentations du prix de l'eau ne devraient toutefois pas intervenir avant 2027.

Le budget de l'eau de l'agglo est de 4 M€ par an. Si la collectivité devait payer l'intégralité des 20 M€ d'investissement, cela serait intenable, sans même parler des 600 000 € de fonctionnement. De premiers partenaires se sont manifestés : l'État, pour 0,5 M€, une somme déjà versée ; l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, pour 1,5 M€ (sous conditions, notamment liées au coût de l'eau pour le consommateur) ; la Région Grand Est, pour une somme à définir.

La moitié des investissements financée par l'EuroAirport

Mais le premier contributeur devrait être l'EuroAirport (EAP), a annoncé Jean-Marc Deichtmann. Un EuroAirport qui pourrait verser jusqu'à 50 % de l'investissement, soit 10 M€, dont 80 % du total avant la fin de l'année 2025. De quoi voir venir pour les mois prochains… Le président de SLA a salué « les discussions très ouvertes avec l'EAP », dont la responsabilité morale est réelle, a-t-il affirmé, quand bien même une responsabilité juridique serait très difficile à déterminer.

Mais le prix de l'eau, néanmoins, devrait inéluctablement augmenter, avec le coût de la dépollution. Comment ? SLA a récupéré la compétence « eau » en 2020. Depuis, il lui appartient d'harmoniser les tarifs – un impératif réglementaire. C'est déjà en cours. Il reviendra à la prochaine équipe de définir comment se répartira l'effort. Quid, par exemple, des habitants des communes qui ne sont pas concernées par la pollution ? Devront-ils se montrer solidaires ?

Toutes proportions gardées, Jean-Marc Deichtmann a évoqué le cas de Neuwiller, dont l'eau potable était touchée par une pollution au chrome 6. Les 500 habitants n'auraient pu payer les plus de 2,5 M€ pour résoudre le problème. La solidarité communautaire a donc joué. Pour le président de SLA, un cas concret… Et un exemple à suivre ?

• Jean-Christophe Meyer et Sébastien Spitaleri

Les unités mobiles de traitement ont été installées cet été par les équipes de Veolia. Photo Vincent Voegtlin

Pas de suivi sanitaire à l'ordre du jour

Les services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) sont en contact avec l'EuroAirport (EAP) et les industriels qui ont des activités classées. Un travail avec des piézomètres est réalisé, avec des investigations longues, « de façon à caractériser les sources de Pfas et leur répartition dans la zone », a annoncé le préfet du Haut-Rhin, Emmanuel Aubry.

À ce stade, il est prématuré de donner des conclusions sur d'autres sources de contamination que celle des mousses de l'aéroport. De même, un travail est réalisé à l'échelon national avec les industriels émetteurs de Pfas, avec des campagnes de mesure, et des process industriels pour limiter les émissions des polluants éternels. Mais à ce jour, et en conformité avec les préconisations de la Haute autorité de la santé publique, aucun suivi sanitaire des populations concernées n'est prévu.

Interconnexions, et nouvelles sources d'approvisionnement… les pistes pour l'avenir

« Nous avons beaucoup échangé avec nos voisins, suisses en particulier, a expliqué le président de Saint-Louis agglomération (SLA), Jean-Marc Deichtmann. Car nous sommes transfrontaliers par essence. Le développement économique sans le transfrontalier n'a pas de sens. Pour le traitement de l'air et de l'eau, nous avons encore beaucoup de chemin à faire ensemble. À long terme, nous souhaitons travailler pour garantir un approvisionnement en eau transfrontalier. » À une échéance de dix, vingt ou trente ans…

« L'interconnexion avec le réseau suisse est techniquement possible, mais il y a des investissements importants à faire, et là, nous étions dans l'urgence. » Comprenez : il faudra des années et des millions pour y arriver. Mais, a annoncé Thierry Litzler, vice-président en charge de l'eau, « nous avons lancé des études, avec un financement de 70 % de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, sur les interconnexions possibles avec les territoires voisins, Mulhouse Alsace agglomération [M2A], le Sundgau, la Suisse ou l'Allemagne ».

SLA vend déjà de l'eau à la communauté de communes Sundgau. « Ils ont de la chance, ils ne sont pas approvisionnés par des puits concernés par les Pfas. » Avec M2A, il y a déjà un accord pour un travail d'ensemble.

Enfin, note Thierry Litzler, toujours sur le long terme, des études ont déjà démarré afin de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en eau, notamment dans la forêt de la Hardt. Et, de même, SLA a lancé une réflexion sur sa capacité à renouveler les réseaux d'adduction d'eau, dont beaucoup sont vétustes.

Plus de 860 demandes pour le remboursement de l'achat d'eau en bouteille

Les personnes jugées sensibles étant invitées à acheter de l'eau en bouteille pour ne pas consommer celle du robinet, Saint-Louis agglomération (SLA) avait mis en place, dès la fin avril, un remboursement forfaitaire de 80 €. Il s'applique à toutes les personnes entrant dans cette catégorie (femmes enceintes, etc.) et qui en feraient la demande, après avoir rempli un document et avoir joint un justificatif. « À l'heure actuelle, nous avons reçu 866 demandes », a précisé le président de la collectivité, Jean-Marc Deichtmann, lors du point presse du mardi 9 septembre.

Ce montant avait été calculé sur la base d'une consommation de deux litres d'eau par jour et par personne entre mai et décembre. Si les restrictions de consommation d'eau ont été levées dans quatre communes, les habitants de ces localités peuvent encore effectuer la demande et bénéficier de cette dotation forfaitaire de 80 € jusqu'à la fin de l'année, a annoncé le président de SLA.

455216800